

Redynamisation de l'artisanat et du commerce de centre-ville

CHALONS EN CHAMPAGNE AGGLO

Présentation du dispositif

Châlons-en-Champagne Agglo propose une action qui vise à renforcer l'implantation et le développement d'entreprises, créatrices de richesse et d'emplois, au centre-ville de Châlons-en-Champagne.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont éligibles les entreprises artisanales et commerciales implantées dans le centre-ville de Châlons-en-Champagne.

Pour quel projet ?

— Dépenses concernées

Peuvent être financées les dépenses suivantes :

- dépenses d'investissement et de conseil,
- rénovation des vitrines,
- modernisation du matériel,
- équipements destinés à assurer la sécurité,
- aménagements facilitant l'accessibilité aux personnes handicapées,
- amélioration du bilan énergétique de l'entreprise
- toute dépense relative à la modernisation des locaux d'activités.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Subvention plafonnée à 20 % de la dépense HT et à 15 000 € par entreprise.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme ?

Les demandes sont à faire auprès de Châlons-en-Champagne Agglo.

Critères complémentaires

- Forme juridique
 - > Entreprise Individuelle
 - > Artisan
 - > Commerçant

Organisme

CHALONS EN CHAMPAGNE AGGLO

Communauté d'agglomération de Châlons en Champagne

- 26, rue Joseph-Marie Jacquard
51009 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Cedex
Téléphone : 03 26 26 17 60